



Les lauréats des « Recensements participatifs des patrimoines bâtis »

Suite à la clôture des candidatures le 15 avril dernier, le PNR a reçu 14 dossiers d'associations et de collectivités souhaitant participer à l'opération « Recensements participatifs des patrimoines bâtis ».

DES BOUCLES PATRIMOINE ET UN ZOOM SUR LE BÂTI TROGLODYTIQUE

Deux binômes ont été retenus pour cette année : Brissac-Loire-Aubance avec l'association du Prieuré Saint Rémy la Varenne et Villaines-les-Rochers en lien avec les associations « Maisons Paysannes de Touraine » et « Infos Troglos ».

La commune nouvelle de Brissac-Loire-Aubance n'est que partiellement inscrite sur le territoire du PNR. Elle a pour projet de mettre en place des « Boucles patrimoine » (création d'un livret, fléchage avec cartel sur les sites, géocaching...) sur chacune des communes déléguées. Ce recensement participatif, s'appuyant sur un tissu associatif très actif, est une première étape utile et pertinente pour la constitution de ces boucles patrimoniales.

À Villaines-les-Rochers, la commune s'est associée avec Les Maisons Paysannes de Touraine et Infos Troglos pour un recensement sur le patrimoine bâti troglodytique et le petit patrimoine. Avec cette action, la commune souhaite de développer l'intérêt touristique pour les troglos, et, à terme, pouvoir aménager un troglo visitable pour valoriser cette spécificité locale. Ces deux lauréats bénéficieront d'une gratification de 5000 € versée en fin de projet. Cette somme, perçue par la collectivité, pourra être utilisée, par exemple, à la restauration d'un élément du patrimoine ou à l'édition d'une publication.

QU'ENTEND-ON PAR « RECENSEMENT PARTICIPATIF » ?

S'il existe de nombreux travaux d'experts ou d'amateurs éclairés, tout le Parc n'est pas couvert par des inventaires récents du patrimoine. De plus, ce savoir est difficilement appropriable par les habitants s'il n'est pas accompagné d'explications. En outre, les habitants attachés à leur cadre de vie connaissent bien leur territoire. L'objectif de l'opération est de mobiliser des habitants pour identifier ce qui est remarquables à leurs yeux. La deuxième étape étant de construire à terme un programme de valorisation et/ou de préservation de ces éléments.

Quand et comment va se dérouler ce recensement ?

Suite à la sélection des candidats, deux périodes permettront le recensement :

1/ De mai à juillet : organisation et méthode Pendant deux mois, les lauréats seront accompagnés par Les lauréats seront accompagnés par Roméo Carabelli, chercheur au laboratoire Citeres à Tours et Claude Quillivic, responsable de l'Inventaire

général Centre-Val de Loire pour réaliser un recensement exploitable par les services de l'Inventaire général.

2/ Durant l'été et jusque fin octobre : campagne de collecte sur le terrain La phase de collecte permettra aux lauréats, accompagnés par le Parc, d'utiliser les outils mis à leur disposition. Les données seront compilées et analysées puis présentées de façon synthétique aux habitants par le Parc et ses partenaires en fin d'année. Par la suite, ces données pourront être utilisées dans différents domaines : tourisme, urbanisme... en fonction des suggestions et des volontés locales.

3/ Une réunion de conclusion permettra de présenter les enseignements tirés de cette action et de voir dans quelles conditions la reconduire.

EN SAVOIR PLUS

RECENSEMENTS PARTICIPATIFS DES PATRIMOINES BÂTIS

